



Mercredi 28 octobre 2020 – N°576

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 18 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Elaguer pour faciliter le déploiement de la fibre

Les riverains ont l'obligation d'entretenir arbres et haies entre autre afin de permettre que le déploiement de la fibre en aérien se réalise dans de bonnes conditions. Les travaux liés à la mise en place des câbles de fibre optique vont être lancés sur la commune. La fibre optique permet l'accès à une connexion Très Haut débit, sans altération, même sur plusieurs kilomètres, contrairement à l'ADSL dont le débit diminue beaucoup quand on habite loin des centraux téléphoniques. Aujourd'hui, les nouveaux services et usages du numérique impliquent un débit élevé que l'ADSL ne peut pas fournir.

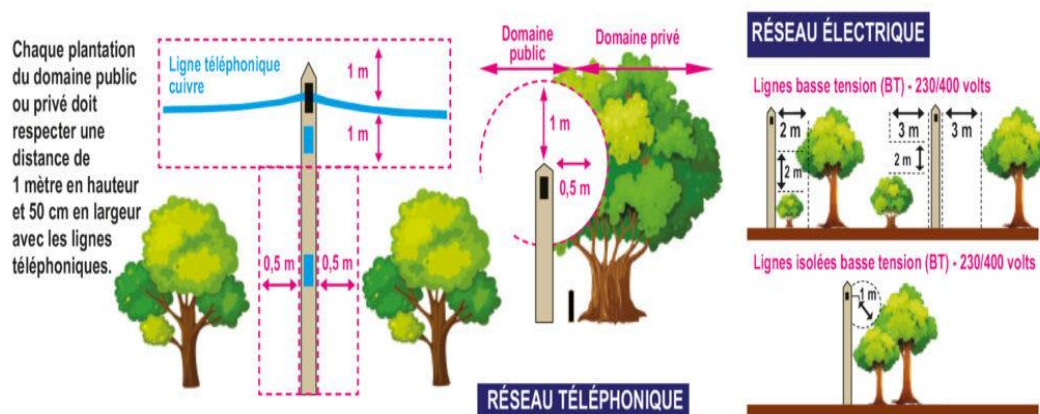
Si les haies sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation (voir illustration ci-dessous) il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, de l'exploitant ou de leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords du réseau (débroussaillage, coupe d'herbe et élagage). L'élagage peut être réalisé par le propriétaire lui-même ou par une entreprise agréée de son choix.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur le fait :

- qu'aucun travail d'élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS et nécessite une habilitation pour travailler dans un environnement électrique. Par ailleurs, dans la majorité des cas, ENEDIS est en charge de l'élagage, il est donc nécessaire de se rapprocher de cette dernière.

- qu'il est formellement interdit à quiconque de tenter de monter sur les poteaux électriques ou téléphoniques.

Quelles sont les distances à respecter ?



Vente de bois

La plantation de Linée, créée en 1998 dans le cadre de la protection de la ressource en eau, va subir une nouvelle éclaircie en fin d'année 2020 suivant un plan de gestion établi par l'Office National des Forêts.

La commune prévoit de mettre à disposition des lots sur pied destinés à la fourniture de bois de chauffage (châtaigniers, érables, chênes, hêtres, pas de résineux). Toutes les personnes intéressées peuvent se renseigner et s'inscrire en mairie. 20 € le stère.

Rappel :

Le port du masque est vivement recommandé aux abords et dans le cimetière en cette période de Toussaint.



ÉTAT-CIVIL

Naissance :

10/10/2020 : Lélia DOLPHIN

Décès :

05/10/2020 :

M Elie LEFEUVRE,
27 rue de la Barrière, 93 ans.

15/10/2020 :

M Aristide TARDIVEL,
2 rue du 19 Mars 1962, 90 ans.

17/10/2020 :

Mme Paulette BOUGIS née LETESTU,
2 rue du 19 Mars 1962, 88 ans.

23/10/2020 :

M André PICQUET,
2 rue du 19 Mars 1962, 85 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

Maison

intercommunale : 02.96.84.72.75

Dinan

Agglomération : 02.96.87.14.14

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h
et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17

lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

INFORMATIONS PRATIQUES

Café des aidants de Broons

Le café des aidants reprend. Il a lieu un mardi après-midi par mois. C'est un temps d'échange et d'information pour tous les aidants non professionnels. Ce café est animé par deux professionnels, un travailleur social et une psychologue. Tout aidant (d'un enfant, d'une personne handicapée, d'une personne vieillissante) est le bienvenu une fois ou chaque fois. Il y a un thème différent chaque mois.

Le café des aidants aura lieu au sein des locaux de l'ASAD, situé au 1 rue du 19 Mars 1962 à Broons.

Le 3 novembre de 15h à 16h30 : « Etre aidant pendant l'épidémie de COVID-19 »

Le 1^{er} décembre de 15h à 16h30 : « Etre aidant et garder ses relations avec son entourage ».

Inscription conseillée au **02 96 84 63 43** ou **06 48 63 53 51**.

Port du masque obligatoire.

Recensement agricole 2020

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, débute ce mois-ci. Tous les agriculteurs de Bretagne sont concernés (environ 30 000).

Entre octobre 2020 et avril 2021, toutes les exploitations de France métropolitaine et des départements d'outre-mer sont concernées par le recensement agricole. Cette opération, organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays d'Europe, vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et les agriculteurs.

Ces données serviront aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants.

La plus grande partie des exploitants sera invitée par courrier à répondre directement au questionnaire via internet, de manière totalement sécurisée. 7 500 exploitants bretons recevront la visite d'un enquêteur et seront amenés à répondre, en plus du questionnaire de base, à des questions plus approfondies portant sur certaines thématiques.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

<http://www.recensementagricole2020.fr/>

Concours photo/vidéo :

« Mes astuces zéro déchet »

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Dinan Agglomération vous invite à participer au concours photo/vidéo « Mes astuces zéro déchet ».

Le principe : prenez une photo ou une vidéo illustrant un geste de réduction des déchets (compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réparation, réemploi...) et envoyez-là par mail à dechets@dinan-agglomeration.fr accompagnée du formulaire de participation avant le 23 novembre 2020, minuit.

Le concours est ouvert à 4 catégories de participants :

- Particuliers
- Etablissement scolaires (écoles, collèges, lycées, Instituts Médicaux Educatifs)
- EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
- Entreprises

Des lots sont à gagner (lombricomposteur, jardinière...). Les prix seront remis le vendredi 11 décembre 2020 à Dinan.

Retrouvez le règlement et le formulaire de participation sur <http://www.dinan-agglomeration.fr>

Dispositif d'accompagnement pour l'accueil du jeune enfant

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les familles en recherche de mode d'accueil, que ce soit en établissement d'accueil du jeune enfant, au domicile d'une assistante maternelle ou avec une garde à domicile. Solène Fleury, animatrice à la maison de l'enfance de Broons vous reçoit sur rendez-vous les lundis et jeudis.

Tél : 02.96.80.02.56.

rpam.broonscaulnes@dinan-agglomeration.fr

ENTREPRISE

Fleuriste - Symphonie florale

TOUSSAINT (1^{er} novembre 2020) : pensez à vos commandes de chrysanthèmes et/ou autres plantes. Livraisons et dépôts sur tombes assurés.

2 rue de la Gare, à Broons / Tél : **02.96.84.69.38**

ASSOCIATION

FNACA Broons/Trémeur

L'association tiendra une permanence à la petite salle des fêtes le mercredi 4 novembre de 09h30 à 12h30 pour le renouvellement des cartes d'adhérent.

PETITES ANNONCES

A vendre :

* Meuble, 80 €, lit bébé + matelas, état neuf, 80 €, chaise haute + poussette canne+ lit parapluie, 40 € l'ensemble,

06.31.43.48.70.

*Ensemble salle de bain avec 2 lavabos, baignoire, coiffeuse, 175 €, très bon état, visible à Broons, **06.71.07.11.47.**

*2 canapés jaunes, 3 places et 2 places, une table ronde avec 2 allonges et 6 chaises, prix à débattre, **06.19.35.45.56.**

*Canapé, état neuf, bar + tabouret, micro-onde Daewoo, lit merisier + matelas, meuble Hifi en chêne, table de salon ronde en chêne, **06.33.91.67.60.**

*Vaisselle, mobilier, électroménager, petit outillage, livres..., **06.35.35.21.58.**

*4 barriques, 30 € pièce, vélo de course homme + 2 roues de rechange, bon état, **06.79.29.06.58** ou **02.96.86.52.87.**

*Bois de chauffage, chêne essentiellement et autres, **06.51.08.45.78** ou **01.69.80.69.31.**

*2 pneus, 195.65.14, bon état, **06.77.91.39.09.**

A louer :

*Maison T5, rue du Bellouard, **02.96.84.64.83.**

*T3 à la Gare de Broons, libre, **06.87.81.57.95.**

Recherche :

*Noix à ramasser ou à acheter, **06.98.47.71.34.**